



## Je vais créer mon entreprise

Par **elepha**, le **31/05/2010** à **11:03**

Bonjour,

Je vous écris car mon amie et moi même souhaiterions devenir créateur d'entreprise dans le secteur de la restauration , moi même étant Chef cuisinier et mon amie serveuse .

Nous avons trouver un restaurant qui a brulée il y a 3ans . Il est reconstruit actuellement et sera finie en Janvier 2011 . Apres contact avec le proprietaire , le prix de la location des murs seul s élèvera a 1000 euros avec appartement de fonction . Aucun fond de commerce a vendre actuellement du a l'incendie.

Nous nous demandons :

- dans quelques années le fond de commerce appartiendra a qui ?
- Avons t'on le droit a l'aide au logement (caf) pour notre appartement ?

merci d'avance pour votre aide, cordialement.